



Comité Central d'Entreprise

10 mars 2016

Résultats au 31 décembre 2015

- Bourbon-Lancy a produit 43.600 moteurs (contre 36.719 moteurs l'an dernier) soit une augmentation globale de 19 % par rapport à 2014 (notamment due au Cursor 8 Brésil Et Cursor 11 et Cursor 16 Euro 6).
- Garchizy a rénové 2.183 moteurs (contre 1.918 en 2014), soit une augmentation de l'ordre de 14 % par rapport à l'année dernière, et a produit 302 short blocs et 481 long blocs.
- Le chiffre d'affaires du groupe FPT s'élève à 548,5 millions € par rapport à 486,4 millions € en 2014 soit une hausse de 13%.
- Le résultat d'exploitation 2015 de l'entreprise s'élève à 38,9 millions € (contre 16.4 millions € en 2014).
- Le résultat net s'élève à 23,5 millions € (contre 12.5 millions € en 2014).

Effectifs au 31/12/15

	Ouvriers	Etam	Total
Bourbon-Lancy	1192	139	1331
Garchizy	95	17	112
Total	1287	156	1443

Participation

- La réserve de participation nette s'élève à 1,9 millions € (contre 0,6 M€ en 2014) notamment en raison de l'impact positif exceptionnel des nouvelles normes OCDE en terme de Recherche et Développement (cet effet n'existera **que cette année**).

La prime de participation individuelle sera environ 3 fois supérieure à celle perçue en 2015 par les salariés pour l'exercice 2014.

Le versement sera effectué début mai.

Intéressement :

➤ Etablissement de Bourbon-Lancy :

INDICATEURS	Résultat	Objectif	Seuil de déclenchement	Montant	Objectif 2016
REGULAR COST	6,1 %	≥ 6,5%	Objectif atteint à 93 % → OK		≥ 6,5%
SECURITÉ	0,16	≤ 0,17	OK	150 €	≤ 0,10
QUALITÉ (ppm 6 mr) (ppm 12 mr)	2409 3632	≤ 3962	OK	150 €	≤ 1927 ≤ 2906
EFFICIENCE	8,70	≤ 8,35 %	Objectif (tolérance 10 %) OK minoré	60 €	≤ 8,58 %
ABSENTEISME	3,47 %	≤ 3,5%	OK	150 €	≤ 3%

Chaque salarié de Bourbon-Lancy touchera donc une prime d'intéressement de **510 €**, qui sera doublée si les conditions définies dans l'accord sont remplies.

➤ Etablissement de Garchizy :

INDICATEURS	Résultat	Objectif	Seuil de déclenchement	Montant	Objectif 2016
REGULAR COST	14,3 %	≥ 12,8 %	OK		≥ 5,5 %
SECURITE	0	≤ 0,66 %	OK	150 €	≤ 0,66 %
MARGE DE CONTRIBUTION	28,46	≥ 27,9 %	OK	300 €	≥ 31,7 %
ABSENTEISME	3,27 %	≤ 3,8 %	OK	150 €	≤ 3,3 %

Chaque salarié de Garchizy touchera donc une prime d'intéressement de **600 €**, qui sera doublée si les conditions définies dans l'accord sont remplies.

Suite à la loi Macron qui modifie notamment les dates de versement de la prime d'intéressement, un avenant à l'accord a été signé ce matin par l'ensemble des organisations syndicales, ceci permettant de percevoir la prime au plus tard le 31 mai 2016 au lieu du 31 juillet auparavant.

La réunion ordinaire du CCE aura lieu le vendredi 18 mars.